

SYLVICULTURE INTENSIVE

MISE EN SITUATION

En décembre 2004, la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise, la Commission Coulombe, concluait que le rendement des forêts n'est pas optimal compte tenu de son potentiel. Elle suggérait trois pistes pour accroître le rendement ligneux des forêts commerciales, soit le plein boisement, la réhabilitation de la forêt feuillue et la sylviculture intensive.

Concernant cette dernière piste, la Commission faisait la recommandation suivante :

Recommandation 6.7

« Que le ministère mette en œuvre une stratégie de sylviculture intensive visant l'accroissement des rendements ligneux, par le biais de projets particuliers sur des sites à fort potentiel, tant en forêts publiques que privées. Cette stratégie doit inclure les principaux éléments suivants :

- *un zonage fonctionnel du territoire dans chaque région; des territoires ciblés pour leur fort potentiel de gain ligneux;*
- *des appels de propositions gérés par les instances régionales; un contrat entre le promoteur et le Gouvernement;*
- *la rentabilité de chaque projet;*
- *deux types de projet : sylviculture intensive en forêt naturelle et ligniculture;*
- *les bois offerts sur le marché;*
- *les mécanismes de suivi;*
- *des stratégies de protection des investissements sylvicoles. »*

La stratégie de sylviculture intensive avancée comportait deux types de projets : des projets de sylviculture intensive dans les peuplements naturels (scarification, reboisement d'essences indigènes, éclaircies précommerciales, etc.) et des projets de ligniculture (culture d'essences à croissance rapide sur de courtes rotations telles que les peupliers hybrides et les mélèzes hybrides).

L'hypothèse émise avec une stratégie d'aménagement utilisant la ligniculture est que 3 % du territoire forestier productif pourrait contribuer pour quelques 15 % du rendement annuel moyen obtenu sur l'ensemble du territoire.

PROBLÉMATIQUE / ENJEUX

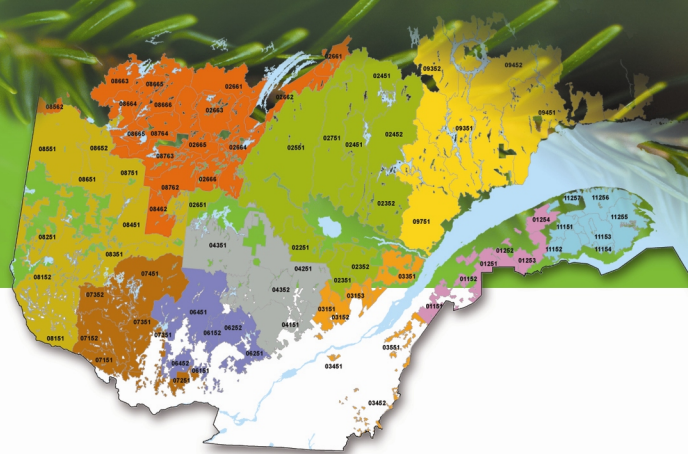
La foresterie d'aujourd'hui est influencée par les pressions grandissantes pour une utilisation de l'ensemble des ressources de la forêt et par les engagements gouvernementaux dans le développement durable (réseau d'aires protégées, objectifs de protection et de mise en valeur, etc.).

La réduction des superficies destinées à la production forestière ainsi qu'une prévision de demande toujours croissante pour le bois laissent entrevoir un problème d'approvisionnement à court terme. Ces éléments convergent pour se donner une vision d'avenir basée sur une augmentation de la production forestière par le biais de l'intensification de l'aménagement forestier, en vue de répondre aux besoins socio-économiques à venir.

Les calculs de possibilité forestière 2008 - 2013 sont basés sur une stratégie d'aménagement conventionnelle, pour laquelle les rendements forestiers sont bien documentés. La ligniculture fait peu partie des stratégies d'aménagement, n'ayant été employée qu'à faible échelle et surtout dans un contexte expérimental. Il s'agit pourtant d'un outil prometteur pour augmenter le rendement annuel moyen et conséquemment, compenser l'impact négatif sur la possibilité forestière des mesures de conservation associées au concept de développement durable.

La disponibilité de clones et boutures est actuellement limitée, pour certaines espèces.





■ ■ ■ ■ ■ JUSTIFICATION(S)

Bien qu'il reste des connaissances à acquérir, (sélection des clones, choix des sites, scénarios sylvicoles appropriés notamment en préparation du terrain, etc.), les travaux de ligniculture réalisés au cours des 30 dernières années et plus particulièrement au cours des 10 dernières, semblent donner de bons résultats.

Par ailleurs, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune élabore présentement une stratégie d'investissement sylvicole suite à l'annonce lors du discours du budget, au printemps 2006, d'un programme d'investissement sylvicole doté d'un budget de 75 millions de dollars sur une période de quatre ans. Ce programme et la stratégie d'investissement qui en découlera devraient contribuer à développer l'expertise et les connaissances, notamment en matière de ligniculture.

■ ■ ■ ■ ■ RECOMMANDATION(S) DU FORESTIER EN CHEF

- Que la période 2008 - 2013 soit consacrée au développement de l'expertise des régions en ligniculture et au développement des meilleurs scénarios sylvicoles à utiliser au meilleur coût possible.
- Que le MRNF s'assure d'être en mesure de produire les clones et les boutures en quantité suffisante pour la période quinquennale 2013 - 2018.

